

226C1683
FR0000054470-FS0856

2 octobre 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} octobre 2026, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 septembre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 10% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 13 085 976 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 9,61% du capital et 8,84% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities LLC	93 379	0,07	93 379	0,06
JP Morgan Securities plc	12 992 597	9,54	12 992 597	8,78
Total JP Morgan Chase & Co.	13 085 976	9,61	13 085 976	8,84

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché et d'une diminution du nombre d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

À cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en baisse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4^o du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 4 111 776 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 2 055 888 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 92 contrats « *call options* » à dénouement physique arrivant à échéance entre le 30 novembre 2026 et le 22 avril 2027 et (ii) 2 055 888 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 24 contrats « *put options* » à dénouement physique arrivant à échéance entre le 3 décembre 2026 et le 22 avril 2027; et
- la société JP Morgan Securities LLC a précisé détenir 93 379 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte au premier alinéa) au titre d'un contrat de « *third party ADR where right of use held* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat.

¹ Sur la base d'un capital composé de 136 237 168 actions représentant 148 049 837 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 2 183 474 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de 70 contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 30 novembre 2026 et le 30 septembre 2033².

La société JP Morgan Chase & Co. a précisé détenir, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle :

- 200 218 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (« océanes ») dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 15 novembre 2028 et pouvant donner droit à autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT au prix unitaire de 39,4563 € ;
 - 48 154 actions UBISOFT ENTERTAINMENT au titre d'un contrat de « *right of use held on oceanes* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant d'utiliser jusqu'au 15 novembre 2031 les actions visées par le contrat, au prix unitaire de 39,4563 € ;
 - 91 717 actions UBISOFT ENTERTAINMENT au titre d'un contrat de « *right of use held on oceanes* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant d'utiliser jusqu'au 5 décembre 2031 les actions visées par le contrat, au prix unitaire de 39,4563 € ; et
 - 126 419 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (« océanes ») dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 5 décembre 2031 et pouvant donner droit à autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT au prix unitaire de 40,3413 €.
-

² Sur la base d'un delta de 1.